



République du Sénégal  
Un Peuple – Un but – Une Foi

## **RESUME DU DRAFT DE LA FEUILLE DE ROUTE SEMENCES DE RIZ DU SENEGAL**

**Nairobi, le 05 Février 2014**

## **PLAN**

### **I. APERCU GENERAL DU SECTEUR DES SEMENCES DE RIZ**

1. LEGISLATION, POLITIQUE/ INITIATIVES/ INSTITUTIONS/ PLANIFICATION
2. PRODUCTION
3. SITUATION DU PARTENARIAT Public-Privé (PPP)
4. LES PRINCIPAUX DEFIS

### **II. VISION, OBJECTIFS, ECARTS ET STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE**

1. VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE
2. OBJECTIFS DE PRODUCTION 2014-2017
3. IDENTIFICATION DES ECARTS OU GAPS AU NIVEAU DES PRODUCTIONS et INSPECTIONS

### **III. OPTIONS PRIORITAIRES**

## APERCU GENERAL DU SECTEUR DES SEMENCES DE RIZ : SITUATION ACTUELLE

### LEGISLATION, POLITIQUE/ INITIATIVES/ INSTITUTIONS/ PLANIFICATION

Loi n° 94-81, Décret N° 97 602, Décret N° 97-603, Décret N° 97- 616,  
Règlement CEDEAO : C/REG.4/05/2008 et RTP

Les initiatives sont nombreuses (Projets, PPP) et touchent principalement les aspects de production, d'amélioration de la qualité et de renforcement de capacités (FNRAA, l'USAID-PCE , appui Union Africaine, FAO, Coopération japonaise, etc.)

## LEGISLATION, POLITIQUE/ INITIATIVES/ INSTITUTIONS/ PLANIFICATION (Suite)

### Au niveau de la Planification

❖ A partir de **2013**, l'Etat du Sénégal a mis en place un plan annuel de production de semences de Céréales et Légumineuses sur les prébases, bases et certifiées dans le cadre du **Programme National de Reconstitution du capital semencier (2013-2017)**;

❖ le cas particulier du programme triennal de semences certifiées de l'UNIS Nord, depuis **2012**

**Pour le Budget** de la production de prébase, il est passé de 14,2 Millions, en 2011 à 20 Millions F CFA en 2013. *Les autres informations relatives au budget des structures productrices de semences base et certifiées seront complétées ultérieurement*

## LEGISLATION, POLITIQUE/ INITIATIVES/ INSTITUTIONS/ PLANIFICATION (Suite)

	NOMS DES INSTITUTIONS	ROLES ET RESPONSABILITES
PRODUCTION	ISRA	Production de semences Pré-bases niveau G0, G1, G2, G3
	Opérateurs semenciers privés agréés	Production de Semences base et certifiées
	Africa Rice	Production de semences Pré-bases niveau G0, G1, G2, G3
	Structures d'appui-conseil (SAED, ANCAR, SODAGRI, etc.)	Renforcement de capacités et appui conseil
INSPECTION	DISEM	Délivrance agréments, Suivi, conditionnement, contrôle et certification semences de prébase
	DRDRs	Suivi, contrôle et inspection semences de Base et certifiées
	Techniciens privés agréés par la DISEM dans la région de Saint-Louis	Contrôle aux champs et échantillonnage
APPROVISIONNEMENT et DISTRIBUTION	ISRA	Vente et distribution de semences Pré-bases
	Entreprises et Opérateurs semenciers agréés	Vente et distribution de semences bases et certifiées

## PRODUCTIONS ANNUELLES

- ❖ Plus de 40 variétés (irriguées et pluviales) sont homologuées et sont utilisées pour le marché et la subsistance
- ❖ En 2012 (année de référence) : **13,24 tonnes de semences prébase produites, 265,6 tonnes de base et 2452 tonnes de certifiés**
- ❖ Pour 2011, 2012 et 2013, les données détaillées ont été fournies par les structures présentes, notamment la DRDR de saint louis, l'ISRA, l'ANCAR, la SODAGRI. Elles seront confirmées et complétées par la DISEM, en charge de la consolidation des données

## SITUATION DU PARTENARIAT Public-Privé (PPP)

Le PPP est matérialisé à travers les rôles joués par les structures du MAER (Recherche, Structures de contrôle et d'appui-conseil) à travers:

- l'accompagnement des Opérateurs semenciers sur le plan technique (renforcement de capacités et suivi et appui-conseil)
  - La mise à disposition d'infrastructures de conditionnement (CTS)
  - La production et l'approvisionnement en semences prébases
  - Le Suivi, le contrôle, le conditionnement et la certification dans tout le processus de production.

Toutefois, ce PPP ne prend pas en compte tous les aspects de la chaîne de valeur semence tels que le financement de la collecte et de la commercialisation.

A travers ce PPP, les acteurs, l'Etat, au premier rang, devraient relever les défis majeurs au Secteur semencier

LES PRINCIPAUX DEFIS	
CONTRAINTES	SOLUTIONS OU STRATEGIES A METTRE EN OEUVRE
<b>AU NIVEAU INSTITUTIONNEL</b>	
Fonctionnement irrégulier du Conseil et du Comité National Consultatif des Semences et Plants	Mettre en place un mécanisme de financement axé sur un <b>PPP</b> pour le fonctionnement du conseil et du comité national consultatif des semences et plants
Problème de planification pour l'approvisionnement des semences certifiées	<p>Une planification sur la période 2014-2017, dont la déclinaison se fera sur une base annuelle tenant compte des besoins à chaque niveau (prébase, base, et certifiés) et des zones agro-écologiques.</p> <p>Mettre en place un cadre de concertation et de planification au niveau local et national</p>
<b>AU NIVEAU DE LA PRODUCTION PREBASE</b>	
Vétusté des infrastructures dans les stations de productions des prébases, sous équipement et insuffisance de personnel spécialisé en technologie semencière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter et réaliser les infrastructures des stations</li> <li>- Equiper les stations, les laboratoires, recrutement et renforcement des capacités du personnel spécialisé en technologie semencière</li> </ul>

LES PRINCIPAUX DEFIS (suite)	
CONTRAINTES	SOLUTIONS OU STRATEGIES A METTRE EN OEUVRE
<b>AU NIVEAU DE LA PRODUCTION</b>	
❖ Mauvaise conservation, manque de magasins de conservation	❖ Mettre en place des infrastructures de stockage adaptées
❖ Problèmes de planification	❖ Mettre en place un cadre de concertation et de planification au niveau local et national
❖ Faible maîtrise du processus de production et de gestion des semences des Opérateurs semenciers notamment en zone pluviale et à Matam	❖ Renforcer les capacités des Opérateurs semenciers notamment en zone pluviale et à Matam pour une maîtrise du processus de production et de gestion
❖ Nombre Insuffisant des Opérateurs semenciers au centre et au sud du pays et à Matam	❖ Appuyer l'émergence de nouveaux OPS au centre et au sud du pays et à Matam (formation, financement, suivi)
❖ Problèmes d'infrastructures (aménagement, pistes d'accès, etc.)	❖ Réhabiliter et réaliser les infrastructures (aménagement, pistes d'accès, etc.)
❖ Incapacité des prestataires de services en machinisme agricole à satisfaire la demande	❖ Faciliter l'accès à l'équipement agricole comme préconisé par la stratégie de mécanisation
❖ Difficulté d'accès au financement du matériel agricole	

LES PRINCIPAUX DEFIS (suite)	
CONTRAINTES	SOLUTIONS OU STRATEGIES A METTRE EN OEUVRE
<b>AU NIVEAU DE LA PRODUCTION</b>	
❖ Difficulté d'accès au financement des intrants dans la zone sud	❖ Renforcer les capacités en gestion financière et comptable et faciliter l'accès au crédit intrants adapté des producteurs en zone pluviale
❖ Pas de crédit adapté à la production de semences de riz pluvial et réticence des Institutions financières (risques)	❖ Mettre en place un système de financement adéquat pour la riziculture pluviale
❖ Assurance peu développée dans la production semencière	❖ Généraliser l'assurance agricole en l'adaptant à la spécificité de chaque zone
❖ Système de financement inadéquat pour la collecte et la commercialisation (taux de crédit non bonifié et échéanciers de remboursement non adaptés)	❖ Mettre en place un système de financement adéquat pour la collecte et la commercialisation (bonifier le taux de crédit et adapter les modalités de remboursement, mettre en place une assurance agricole adaptée)
❖ Difficulté pour les structures d'appui-conseil de faire un suivi rapproché pour les semences (problème de budget, formation)	❖ Financer et renforcer les capacités techniques et humaines des structures d'appui-conseil

LES PRINCIPAUX DEFIS (suite)	
CONTRAINTES	SOLUTIONS OU STRATEGIES
<b>AU NIVEAU DE LA PRODUCTION</b>	
❖ Problèmes de stockage et de conditionnement au niveau des CTS ❖ Insuffisance des CTS	❖ Augmenter la capacité de stockage et de conditionnement au niveau des CTS ❖ mettre en place de chaînes mobiles à Matam et en zone pluviale et réhabiliter le CTS de Tamba
❖ Problèmes de stockage au niveau des producteurs semenciers agréés	❖ Augmenter la capacité de stockage au niveau des producteurs semenciers agréés
<b>AU NIVEAU DU CONTRÔLE</b>	
❖ Problèmes de suivi et de contrôle de la qualité des semences (moyens logistiques et personnel) ❖ Insuffisance de laboratoires et d'équipements	❖ Finaliser le statut des techniciens agréés pour faciliter leur implication dans le contrôle au champ ❖ Promouvoir l'utilisation de techniciens agréés dans les autres zones ❖ Recruter plus d'inspecteurs pour le contrôle et la Supervision au niveau des DRDR et de la DISEM ❖ Recruter et former des techniciens de laboratoire Mettre en place, réhabiliter et équiper les laboratoires au niveau des régions ❖ Doter les DRDR de plus de moyens matériels et financiers pour leur permettre d'assurer au mieux la supervision

## LES PRINCIPAUX DEFIS (suite)

CONTRAINTES	SOLUTIONS OU STRATEGIES A METTRE EN OEUVRE
<b>AU NIVEAU DE LA DISTRIBUTION</b>	
❖ Problèmes des opérateurs privés pour satisfaire la demande	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mettre en place un système d'information de marché pour toute la chaîne semencière</li> <li>❖ Décentraliser les structures de distribution</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Insuffisance de magasins de stockage</li> <li>❖ Problèmes de gestion des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Construire des magasins de stockage adaptés</li> <li>❖ Renforcer les capacités en gestion des stocks</li> <li>❖ Intervention</li> </ul>
❖ Achats et distribution du riz paddy comme semences dans les programmes de l'Etat	❖ L'Etat doit veiller à ce que la semence certifiée soit exclusivement distribuée dans ses programmes
❖ Membres de la commission de réception et de distribution peu formés	❖ Mettre à niveau des membres de la commission de réception et de distribution (formation/sensibilisation)
❖ Système de financement inadéquat pour la collecte et la commercialisation (taux de crédit non bonifié et échéanciers de remboursement non adaptés)	❖ Mettre en place un système de financement adéquat pour la collecte et la commercialisation (bonifier le taux de crédit et adapter les modalités de remboursement.)

## VISION, OBJECTIFS, ECARTS ET STRATEGIES A METTRE EN OEUVRE

## VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES SEMENCES DE RIZ

### **Vision :**

- Parvenir à l'utilisation généralisée et de manière durable des semences certifiées pour améliorer la production et la productivité du riz

### **Objectif général :**

Assurer, à termes, la satisfaction des besoins en semences certifiées à hauteur de **80%**

- **Objectif spécifique 1 :** Renforcer les capacités techniques des différents acteurs impliqués dans la chaîne de valeur semence
- **Objectif spécifique 2 :** Améliorer le système de production, de contrôle de qualité et de suivi-évaluation
- **Objectif spécifique 3 :** Améliorer le système de stockage, de conditionnement et de commercialisation

## STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES SEMENCES DE RIZ

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) assurera la **maîtrise d'ouvrage** de la mise en œuvre de la Stratégie avec ses différents démembrements (Institutions de Recherche, Sociétés de développement, Directions de contrôle, Ministères des finances, du Commerce,...ect et en relation avec le Secteur privé.

La **mobilisation de ressources** sera menée par les principaux acteurs impliqués :

- Etat ( Identification des partenaires, Mobilisation, ect....)
- PTF (Partenaires Techniques et Financiers)
- Secteur privé (OPS, les entreprises semencières, ect)



## PRINCIPES STRATEGIQUES ET APPROCHES

Dans le cadre de cette stratégie, le PPP sera renforcé afin de mettre en place des conditions d'une production suffisante et d'une utilisation généralisée de semences certifiées dans toutes les zones de production rizicole. Ceci passerait par :

- ❖ L'amélioration de la coordination du secteur grâce à un fonctionnement régulier du Conseil et du Comité national consultatif des semences et plants;
- ❖ L'appui aux structures en charge de la mise en œuvre de la politique à mieux prendre en charge les questions de production de semences prébases, de contrôle et de suivi
- ❖ L'amélioration de l'environnement de production des opérateurs semenciers
- ❖ L'amélioration de l'environnement des affaires (mesures incitatives telles que le taux bonifiées pour la collecte et la commercialisation) et l'accompagnement des privés dans toute la chaîne de valeur semence pour leur permettre de répondre à la demande

## LES OBJECTIFS DE PRODUCTION 2014-2017

### Production annuelle de semences en 2014

	PRODUCTIO N TOTALE (T)	SUPERFICIES (HA)	Contributions en termes de Productions (%)			Contributions en termes de Superficies (%)		
			VFS	ANAMBE	PLUVIAL	VFS	ANAMBE	PLUVIAL
<b>Semences Prébases</b>	14,911	3,82	44%	2,3%	53,7%	28,5%	1,6%	69,9%
<b>Semences de Base</b>	493,84	117,31	55%	2,7%	42,5%	38,4%	1,9%	59,7%
<b>Semences certifiées</b>	15624	3304	70%	3,2%	26,9%	55,1%	2,5%	42,4%

### Production annuelle de semences en 2015

<b>Semences Prébases</b>	14,911	3,82	44%	2,3%	53,7%	28,5%	1,6%	69,9%
<b>Semences de Base</b>	665,88	164,37	49%	2,6%	48,1%	33,3%	1,8%	65,0%
<b>Semences certifiées</b>	22592	5165,33	60%	3,0%	37,2%	43,6%	2,2%	54,2%

## LES OBJECTIFS DE PRODUCTION 2014-2017

Production annuelle de semences en 2016								
	PRODUCTION TOTALE (T)	SUPERFICIES (HA)	Contributions en termes de Productions (%)			Contributions en termes de Superficies (%)		
			VFS	ANAMBE	PLUVIAL	VFS	ANAMBE	PLUVIAL
Semences Prébases	14,911	3,82	44,0%	2,3%	53,7%	28,5%	1,6%	69,9%
Semences de Base	665,88	164,37	49,3%	2,6%	48,1%	33,3%	1,8%	65,0%
Semences Certifiées	30090	7150	54,6%	38,3%	2,9%	38,3%	2,0%	59,7%
Production annuelle de semences en 2017								
Semences Prébases	14,911	3,82	44,0%	2,3%	53,7%	28,5%	1,6%	69,9%
Semences de Base	665,88	164,37	49,3%	2,6%	48,1%	33,3%	1,8%	65,0%
Semences certifiées	30090	7150	54,6%	38,3%	2,9%	2,0%	2,0%	59,7%

## IDENTIFICATION DES ECARTS OU GAPS AU NIVEAU DES PRODUCTIONS et INSPECTIONS

### 1) Au niveau de la Production

- Objectif annuel de production de semences et écarts entre 2011/2012 (année de référence) et 2014

Types de semences	Objectif quantitatif (T/année) en 2014	Production/ Offre actuelle (T/année) en 2012	Ecarts (Tonnes/année)
Semences de Pré-base	14,911	13,242	<b>1,669</b>
Semences de base	493,84	265,6	<b>228,24</b>
Semences certifiées	15624	2452,28	<b>13171,72</b>

## IDENTIFICATION DES ECARTS OU GAPS AU NIVEAU DES PRODUCTIONS et INSPECTIONS

z) Au niveau superficies nécessaires à cultiver et écarts

Niveau de s semences produites	Superficies de terres nécessaires pour atteindre l'objectif de production (ha)	Superficies actuelles cultivées pour la production de semences	Ecart (ha)
Semences pré-base	3,82	1,5	-2,32
Semences de base	117,31	34,91	-82,4
Semences certifiées	3304	391,45	-2912,55

## IDENTIFICATION DES ECARTS OU GAPS AU NIVEAU DES PRODUCTIONS et INSPECTIONS

1) Au niveau de la Recherche (Par station)  
- Ressources humaines nécessaires et écarts

Stations Produisant les semences de Prébases	Chercheurs		Ecart	Assistants de Recherche		Ecart	Techniciens		Ecart
	Nécessaire	Disponible		Nécessaire	Disponible		Disponibles	Nécessaire	
Station ISRA (Fanaye)	1	0	1	2	1	1	4	1	3
Station ISRA (Djibélor/Séfa)	1	0	1	2	1	1	3	0	3
Station ISRA (Bambey)	1	0	1	2	0	2	3	1	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>8</b>

## LES OPTIONS PRIORITAIRES

Les options prioritaires seront ultérieurement précisées par la Task force après réception des informations manquantes

